



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général – Pôle DRRH
Direction de l'encadrement, des personnels
administratifs, techniques, de laboratoire, de santé et sociaux**

Bordeaux, le **24 NOV. 2021**

DRRH / DEPAT

Affaire suivie par :
Romain Marcillac
Emmanuelle Rossignol
Carole Locteau
Tél : 05 57 57 35 58
Mél : ce.depat@ac-bordeaux.fr

Réf à rappeler:
DRRH/DEPAT n° 2021-22

La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités

à

Messieurs les Présidents d'Université
Monsieur le Directeur de l'IEP
Monsieur le Directeur de l'INP
Messieurs les Directeurs des IUT

Madame et Messieurs les Inspecteurs d'Académie,
Directeurs Académiques des services
de l'éducation nationale,

Monsieur le Directeur de CANOPÉ
Monsieur le Directeur du CREPS
Monsieur le Directeur du CROUS
Madame la Directrice de l'agence ERASMUS+ France
Education Formation
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO
Mesdames et Messieurs les Directeurs des EREA

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du
second degré
Mesdames et Messieurs les correspondants DRRH
Mesdames et Messieurs les Directeurs
de service du Rectorat

Objet : mise en place des comités d'experts pour les promotions des personnels BIATSS. Appel à candidatures – Campagne de promotion 2022

Références : Lignes directrices de gestion (LDG) relatives aux promotions du MENJS et du MESRI publiées en date du 5 novembre 2020 et de l'académie de Bordeaux validées en CTA du 19 janvier 2021.

Les lignes directrices de gestion relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels prévoient que le ministère ou l'académie procèdent à un examen collégial des dossiers des agents promouvables des différentes filières.

Pour mettre en œuvre ces dispositions, dans le cadre des tableaux d'avancement de grade ou d'accès aux corps supérieurs par liste d'aptitude, l'académie souhaite recourir à des experts métiers de différents services (EPL, services académiques, services de l'enseignement supérieur...).

La suppression de la compétence des CAP en matière de promotions, à compter du 1^{er} janvier 2021, a rendu encore plus nécessaire pour l'administration de pouvoir démontrer que les décisions d'avancement aux choix s'inscrivent bien dans le respect des dispositions législatives et réglementaires rappelées dans les LDG. Il s'agit d'apporter la garantie que les promotions resteront fondées sur la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience des agents.

L'institution de comités d'experts vise à garantir la neutralité de l'examen des dossiers, par des personnes ayant une connaissance pratique des métiers des agents éligibles à ces promotions. La procédure verra se succéder une phase d'évaluation des dossiers et une phase collective de péréquation, qui permettra de préparer la décision finale de l'administration.

Neuf comités d'expert seront réunis pour étudier les dossiers de promotion :

Comité d'experts :

Liste d'aptitude pour l'accès au corps suivant :

- Attaché d'administration de l'Etat ;

Comité d'expert :

Liste d'aptitude pour l'accès au corps suivant :

- Secrétaire administratif de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur ;

Comité d'expert :

Liste d'aptitude pour l'accès au corps suivant :

- Technicien recherche et formation
- Assistant ingénieur
- Ingénieur d'études
- Ingénieur de recherche

Comité d'experts :

Tableau d'avancement pour l'avancement de grade dans le corps suivant :

- Attaché principal d'administration de l'Etat ;

Comité d'experts :

Tableau d'avancement pour les avancements de grade dans le corps suivant :

- Secrétaire administratif de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur ;

Comité d'experts :

Tableau d'avancement pour les avancements de grade dans le corps suivant :

- Adjoint administratif de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur ;

Comité d'experts :

Tableau d'avancement pour les avancements de grade dans les corps suivants :

- Assistant de service social de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur ;

Comité d'experts :

Tableau d'avancement pour les avancements de grade dans les corps suivants :

- Infirmier de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur ;

Comité d'experts :

Tableau d'avancement pour l'avancement de grade dans les corps suivants :

- Adjoint technique recherche et formation
- Technicien recherche et formation
- Assistant ingénieur
- Ingénieur d'études
- Ingénieur de recherche

Ils se réuniront en visioconférence à deux reprises, en amont et après l'étude des dossiers selon le calendrier prévisionnel suivant :

CORPS	Réunions comité experts	Année 2021-2022	
AAE	Réunion préparatoire Comité experts AAE	07/04/2022	09H00-10H00
	Comité experts LA AAE	13/05/2022	09H00-11H00
	Comité experts TA AAE	13/05/2022	11H00-12H30
ADJENES	Réunion préparatoire Comité experts TA ADJENES	03/05/2022	09h00-10h00
	Comité experts TA ADJENES	07/06/2022	09H00-13H00
SAENES	Réunion préparatoire Comité experts TA SAENES	03/05/2022	10h00-11h00
	Comité experts TA SAENES	08/06/2022	09H00-13H00
	Réunion préparatoire Comité experts LA SAENES	03/05/2022	11h00-12h00
	Comité experts LA SAENES	10/06/2022	09H00-13H00
SANTE SOCIAUX	Réunion préparatoire Comité experts SANTE SOCIAUX	11/05/2022	10h00-11h00
	Comité experts INFENES	14/06/2022	09h00-11h00
	Comité experts AS	16/06/2022	14H00-16H00
ITRF	Réunion préparatoire Comité experts LA ITRF	14/12/2021	9h00-10h00
	Comité experts LA ITRF	01/02/2022	14H00-17H00
	Réunion préparatoire Comité experts AVANCEMENT ITRF	04/05/2021	9h00-10h00
	Comité experts AVANCEMENT ITRF	17/06/2022	14h00-17h00

Pour faire acte de candidature, je vous remercie de vous connecter à l'adresse suivante :

<https://ppe.orion.education.fr/bordeaux/itw/answer/s/6qef7sw9ip/k/EXPERT>

- au plus tard le 30 novembre pour le comité d'experts pour la liste d'aptitude des ITRF
- au plus tard le 6 décembre pour les autres comités d'experts.

Je vous remercie de transmettre ces informations, notamment les modalités pour faire acte de candidature, aux personnels placés sous votre autorité.

Je vous remercie pour votre collaboration. Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'informations.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL

